



- le Service pédiatrique de l'hôpital Nord,
- l'Association Locomotive,
- le Foyer d'accueil Charmeyran,
- le Secours Populaire

Cette opération nous a ravis pour au moins trois raisons. Déjà de constater combien la générosité reste une valeur essentielle malgré les nombreuses sollicitations, ensuite nous avons eu plaisir à être un véritable relais et enfin, comment ne pas penser à ce petit bonheur ainsi apporté à ceux que la vie ne gâte pas toujours.

Encore merci à vous



Monsieur Carnaval 2004 aura fort à faire ...

Car nous aurons des invités de marque pour cette édition carnavalesque du samedi 6 mars prochain. Et ces invités sont bien davantage connus pour leur indiscipline que pour leur sagesse.

En effet, cette année, ce sont les personnages de bandes dessinées ou de dessins animés, qui sont à l'honneur.



Ainsi, vous pourrez endosser la panoplie de votre héros favori, voire transformer votre petite famille pour jouer, le

temps d'une journée, Tintin au Tibet ou le célèbre clan Dalton. Cela dit, vous serez accueillis à bras ouverts, même déguisés en citrouille voire pas déguisés du tout : nos bénévoles spécialistes du grimage pourront toujours vous arranger cela !

Rythmes joyeux et percussions nous inciteront à la danse.



Les musiciens du groupe Bandana, déguisés également seront présents et nous accompagneront au gré de notre balade pour un défilé toujours coloré, festif et chaleureux.

Toujours plus nombreuses, toujours plus grosses, toujours plus drôles, les bientôt célèbres Grosses Têtes se fraieront un chemin sous la houlette de Monsieur Carnaval. Et tels les artistes sortis inopinément de l'écran, nous pourrions assister à quelques scènes rocambolesques !

Lorsqu'il sera temps de brûler Monsieur Carnaval, sans doute pour mieux le rappeler ... l'année prochaine, un grand goûter sera alors ouvert pour nous aider à nous remettre de nos émotions et de notre long dédale. Et pour le plaisir, surtout de nous retrouver, heureux de ce moment partagé !

NB : De nombreux sacs de confettis vous seront proposés pour un rapport qualité prix sans égal, Carnaval oblige !

Maquillage : 13 h 30
Départ du défilé : 14 h 30
Feu Monsieur Carnaval : 16 h 00



Commission Environnement

La commission environnement de l'union de quartier a pour objet de suivre tout ce qui, au niveau de l'environnement pourrait avoir une incidence sur notre vie de tous les jours, aussi bien à l'échelle du quartier, de la ville, voire à celle de l'agglomération.

Pour ce faire, les membres de la commission essayent de se réunir régulièrement pour, au minimum suivre les différents dossiers qui nous intéressent, en discuter et si possible déterminer une position commune qui serait validée par un CA de l'union de quartier. Ils participent activement aux différentes réunions, communales ou autres qui sont liées à l'environnement.

Cette année, nos regards se portent sur 3 dossiers qui se déclinent et sont tous plus ou moins liés. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme), le PLD (Plan Local de Déplacement) qui est l'application locale du PDU et le problème des berges de l'Isère et des zones inondables. Chacun de ces dossiers a des implications locales, communales et au niveau de l'agglomération. En outre, la commission aborde tous les sujets touchant l'environnement et le quartier : journée propre, bruit, voirie communale, piscine des Buclos, ...

PLU, PLD, deux sigles qui représentent beaucoup d'enjeux et 2004 sera à cet effet une année charnière.

Le PLU doit se substituer à partir de fin 2005 au POS (Plan d'Occupation des Sols). Il aura des compétences beaucoup plus étendues que son prédécesseur et fera l'objet d'une concertation avec l'ensemble de la population meylanaise. Le premier semestre de cette année verra se dérouler un grand nombre de réunions soit thématiques, soit générales qui permettront de dessiner le visage de la commune pour les 10 prochaines années.

Il nous faudra être très attentif au sort qui sera réservé aux zones encore vierges et constructibles de Meylan, comme le terrain de la

C'était il y a presque 20 ans...

Alors qu'aujourd'hui est organisé la concertation sur le plan de déplacement urbain (PDU), souvenons-nous que, il y a vingt ans, l'avenue du Granier n'existait pas encore !



Pharmacie qui abrite les jardins familiaux de l'Union de quartier ou le Civerin classé zone naturelle dans le POS 2000.

Le PLD, continuation du Plan Communal des Déplacements, non obligatoire, est à l'échelle de la commune la traduction du PDU (Plan de Déplacement Urbain). Il doit prendre en compte les orientations développées dans le PDU, les adapter à la commune et intégrer des solutions locales à certains problèmes de déplacements. Il est en prise directe avec le PLU, car on ne peut séparer les problèmes de l'habitat de ceux du déplacement. 2004 sera là aussi, une année de « concertation ». Trois réunions se sont déjà tenues, la quatrième devrait présenter la solution retenue parmi les différents scénarii.

Le troisième dossier et non le moindre concerne les berges de l'Isère et le problème des crues. En effet, une part non négligeable de la commune de Meylan est en zone inondable, y compris la partie basse de notre quartier et reste la dernière zone d'épanchement des crues en amont de Grenoble. Un certain nombre de projets, qu'ils intéressent le PLU ou le PLD-PDU, ont une implantation dans cette zone inondable. Ce problème fait partie du PIG (Projet d'Intérêt Général) Isère-Amont auquel est soumise la commune et qui était intégré dans le POS 2000. La protection du Civerin et du parc de l'île d'Amour n'est pourtant pas à l'ordre du jour, les

structures qui ont pour mission l'entretien des berges sont devant des problèmes décisionnels et de financement majeurs. Or, depuis les problèmes de percolation qu'ont connus les digues en mars 2001, rien n'a été fait. La partie située à l'Est de la rocade Sud (plaine de la Taillat) doit garder son rôle de bassin d'épanchement, mais ses berges ont besoin d'être renforcées.

Si vous êtes intéressés par ces questions vous pouvez participer à la commission Environnement de l'Union de Quartiers qui se réunit 2 fois par trimestre. Contacter JC Paucod, 04 76 41 11 64.

Vous pouvez aussi assister aux réunions publiques pour mieux comprendre les enjeux des aménagements de la commune.